

## Le chauffage au bois est une solution économique, renouvelable et décarbonée : intégrez-le dans votre programme !

Madame, Monsieur,

Je vous écris en tant que Président de la FIPC (Fédération des Installateurs de Poêles et de Cheminées), fédérant la profession de plus de 1500 installateurs spécialistes du chauffage au bois impactés par les enjeux énergétiques et environnementaux de notre pays.

**À l'occasion de ces élections législatives, il est essentiel de discuter des choix énergétiques qui détermineront notre avenir. Parmi ces choix, le chauffage au bois joue un rôle crucial, notamment dans la perspective de décarbonation de notre mix énergétique.**

Il est important de rappeler que le chauffage au bois, avec 36 % de la production d'énergie renouvelable dont 70% utilisée dans le chauffage résidentiel, est de loin la première source d'énergie renouvelable !

**Le chauffage au bois est une solution locale, renouvelable et économique, qui joue le rôle d'amortisseur social pour un grand nombre de citoyens devant faire face à l'augmentation de leur facture énergétique.**

Le chauffage au bois, utilisé de manière moderne, représente une ressource locale, abondante et renouvelable. Contrairement aux combustibles fossiles, le bois, lorsqu'il est issu de forêts gérées de manière durable, offre une source d'énergie à faible impact carbone. En effet, la combustion du bois libère le CO<sub>2</sub> capté par les arbres au cours de leur croissance. Cependant, il est crucial de souligner que cette neutralité carbone n'est atteinte que si la filière bois est rigoureusement contrôlée et que les forêts sont exploitées de manière durable, ce qui est le cas en France. **Des pratiques responsables qui garantissent que les stocks de carbone des forêts ne diminuent pas, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.**

Le bois énergie permet également de valoriser les déchets de l'industrie forestière. En effet celle-ci utilise le bois qui ne peut être utilisé en bois d'œuvre et la sciure qui est utilisée pour la fabrication de granulés, contribuant ainsi à une économie circulaire locale.

**Le chauffage au bois contribue à la décarbonation du mix énergétique**

En France, la transition vers un mix énergétique décarboné est un objectif national prioritaire inscrit dans les accords de Paris. Dans ce contexte, le chauffage au bois doit jouer un rôle capital en tant que première énergie renouvelable.

Voici quelques points à considérer :

- Diversification des sources d'énergie : En intégrant le bois comme source d'énergie renouvelable, nous pouvons réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Cela diminue non

seulement les émissions de gaz à effet de serre, mais améliore aussi la résilience de notre système énergétique face aux fluctuations des marchés internationaux des énergies fossiles.

- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : Comparé au gaz ou au fioul domestique, le bois émet moins de CO<sub>2</sub> par unité d'énergie produite. De plus, l'utilisation d'appareils de chauffage au bois modernes et performants bien utilisés et bien entretenus permet de réduire les émissions de particules fines de façon significatives.

**La FIPC est engagée auprès de l'ADEME et de la DGEC pour promouvoir les bonnes pratiques et la création d'une certification de technicien installateur de poêles et de cheminées, ainsi qu'une certification de technicien d'entretien des appareils de chauffage au bois.**

### Propositions pour une politique énergétique durable

---

Pour garantir l'intégration efficace du chauffage au bois dans notre mix énergétique, La FIPC propose les mesures suivantes :

- **Intégrer le bois dans une stratégie énergétique globale** : le bois doit être considéré dans le cadre d'une stratégie énergétique globale qui inclut d'autres sources renouvelables et soutient l'efficacité énergétique, notamment lors des pics de consommation électrique en période hivernale.
- **Inciter le renouvellement des appareils anciens ou foyers ouverts** : si la pérennisation du dispositif Ma Prime Renov permet de favoriser la rénovation énergétique, la FIPC appelle également à la mise en place d'une vraie politique d'accélération de modernisation du parc de poêles et de cheminées vieillissantes, ainsi que l'équipement des cheminées ouvertes.
- **Soutenir les initiatives de gestion durable des forêts** : cela comprend la promotion des labels de gestion forestière durable et l'encouragement de pratiques de reboisement qui assurent le renouvellement des ressources en bois.
- **Renforcer l'information auprès des consommateurs** : sensibiliser les citoyens aux avantages et aux bonnes pratiques du chauffage au bois pour encourager une utilisation responsable et optimisée de cette ressource.

**En tant que candidat(e) aux législatives, je vous encourage vivement à inclure ces considérations dans votre programme. La promotion d'un mix énergétique diversifié, propre et durable est non seulement une nécessité environnementale, mais aussi une opportunité économique et sociale pour notre pays.**

J'espère que cette lettre reflète vos préoccupations et vous éclaire sur l'importance de soutenir une politique énergétique axée sur le chauffage au bois et la décarbonation du mix énergétique,



Fédération des installateurs  
de poêles et de cheminées  
122 rue Amelot - 75011 PARIS

Patrice ESCRIEUT  
Président

[www.fipc.fr](http://www.fipc.fr)  
[contact@fipc.fr](mailto:contact@fipc.fr)